

LE SOLEIL

Le 1^e février 2012

CONFLIT ENTRE HURONS ET INNUS:

Québec suggère une médiatrice

Par : Annie Morin

(Québec) Le gouvernement du Québec veut nommer l'ex-juge Louise Otis comme médiatrice auprès des Hurons-Wendat et des Innus de Mashteuiatsh, qui se disputent la réserve faunique des Laurentides. Les premiers sont d'accord, les seconds posent leurs conditions.

Le ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, a lu le rapport du juge à la retraite John Gomery sur les accrochages entre les deux nations pendant la saison de chasse à l'original. Bien qu'il juge «ordinaire» que M. Gomery ait distribué des blâmes au gouvernement provincial - et au fédéral aussi - sans avoir recueilli sa version des faits, le ministre s'est servi des conclusions pour demander aux chefs impliqués de baisser le ton. «La question de fond demeure, mais la saison de chasse, à ma connaissance, s'est déroulée de façon pacifique», a-t-il déclaré mardi, en entrevue téléphonique au *Soleil*.

M. Kelley table sur les négociations territoriales pour régler définitivement le dossier. Une table de discussions réunissant le fédéral, le provincial et le Conseil de la nation huronne-wendat tente déjà d'établir la portée du Traité huron-britannique de 1760, validé par la Cour suprême il y a plus de 20 ans. Selon les Hurons-Wendat, établis principalement à Wendake, ce traité leur garantit plein accès à la réserve faunique des Laurentides.

Les discussions se poursuivent également avec les représentants innus qui ont ratifié en 2004 une entente de principe d'ordre général esquisant les contours du Nitassinan, le territoire ancestral innu. «C'est clairement indiqué qu'un des dossiers à regarder de nouveau, c'est la partie sud-ouest», qui inclut Mashteuiatsh, précise M. Kelley. Puisque ces négociations territoriales peuvent prendre du temps, le ministre suggère d'entamer une médiation afin de faire baisser la tension sur le terrain. Il a identifié Louise Otis, ex-juge de la Cour d'appel du Québec, pour jouer les intermédiaires.

Un oui et un peut-être

Konrad Sioui, grand chef de la nation huronne-wendat, a accepté l'offre. «Sans condition», précise-t-il. Clifford Moar, chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, qui représente les Innus de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue), aurait posé les siennes. Il a été impossible de joindre ce dernier, mardi, puisqu'il était en déplacement. Mais en fin d'après-midi, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean a publié un communiqué de presse dans lequel sa nation se dit «toujours disposée à discuter pour trouver un terrain d'entente avec le Conseil huron-wendat», mais «n'acceptera jamais de s'associer à un processus qui aurait pour conséquence de nier la réalité historique de l'occupation de ce territoire par les Innuatsh». Pour le reste, M. Moar déplore que le rapport de John Gomery ne présente que le point de vue des Hurons-Wendat.